

*Le budget—M. Roberts*

Voilà pourquoi nous avons adopté le Programme de projets spéciaux de relance. L'idée est d'aller de l'avant et de trouver des projets que l'État fédéral peut mettre en train pour créer des emplois à très court terme, tout en procurant les avantages durables qui découlent du renforcement de l'infrastructure et de la capacité de production du pays.

Quand le ministre des Finances a présenté le budget la semaine dernière, il a exposé les grands objectifs de la relance. Le premier objectif était de faire en sorte que les récentes amorces de croissance se propagent à l'ensemble de l'économie canadienne le plus tôt possible. Le deuxième était de faire en sorte que la reprise soit solide et durable de façon à créer pour les Canadiens de bons emplois, des emplois permanents, intéressants et bien payés.

Le Programme de projets spéciaux de relance, c'est la pierre angulaire de la fondation que le gouvernement fédéral est en train d'édifier dans la poursuite de ces objectifs. C'est le plus important programme d'investissements spéciaux jamais entrepris par le gouvernement du Canada. Il va créer immédiatement des emplois, tant dans les localités où les installations vont être construites que dans les centres fournisseurs de biens et de services à qui les commandes vont être confiées. Cela va stimuler plusieurs secteurs actuellement faibles, par exemple le bâtiment et les travaux publics, la construction navale, les pêches et les produits forestiers. J'espère avoir le temps de traiter longuement de l'industrie forestière, domaine auquel je m'intéresse particulièrement, puisque je suis responsable du Service canadien des forêts, et auquel tous les députés s'intéressent sans doute.

Le programme spécial de relance donnera à l'industrie canadienne les moyens d'augmenter sa productivité et d'affronter la concurrence qui se manifesterait au moment de la reprise économique mondiale.

Tout d'abord, quelques mots sur le milieu économique dans lequel s'insère la relance des investissements. Le total des immobilisations dans toutes les sphères de l'économie canadienne, dans les secteurs publics et privés, serait censé baisser de 3 p. 100 en 1983. De plus, fait encore plus important, l'investissement dans le secteur privé devrait normalement diminuer de 8.2 p. 100. L'année dernière, l'investissement avait déjà baissé de 5 p. 100.

Le gouvernement, en injectant rapidement des capitaux dans l'économie, ralentira la chute de l'investissement et contribuera considérablement à la relance de l'économie nationale. Ainsi, par nos projets d'investissement, nous accélérerons la reprise.

Des 2.4 milliards de dollars affectés aux projets spéciaux au cours des quatre prochaines années, 1.7 milliard constituera une injection de nouveaux capitaux. En 1983-1984, nous ajoutons 600 millions aux dépenses déjà prévues pour la construction et l'achat de biens et de services, ce qui représente une augmentation de près de 35 p. 100. En 1984-1985, nos dépenses augmenteront de 700 millions, soit d'environ 33 p. 100. Enfin, de 1984 à 1986, les dépenses supplémentaires s'élèveront à quelque 400 millions, ce qui donne une augmentation de près de 22 p. 100 par rapport à nos prévisions.

Ce programme assurera le financement de plus de 100 projets de relance. Je voudrais préciser de quelle façon les projets sont sélectionnés. Il s'agit de projets qui ne sont pas axés uniquement sur la création d'emplois. Selon nous, ils permettront de créer des emplois rapidement, mais ils serviront également à accroître la productivité du pays. Ce sont des projets qui, d'après les ministères, sont nécessaires à l'expansion de l'infrastructure au cours des dix prochaines années. Nous réalisons tout simplement ces projets plus tôt que prévu pour assurer un bon échelonnement dans le contexte de la relance économique.

Au cours des étapes initiales de la budgétisation, le gouvernement a demandé aux ministères d'examiner leur plan de dépenses en immobilisations pour les prochaines années et de désigner les projets les plus utiles et constructifs afin de les réaliser plus tôt que prévu. Ces projets ont été évalués par rapport à toute une gamme de critères de sélection essentiels. Nous cherchions des initiatives susceptibles d'être mises en œuvre dans les six mois. Les projets ont été triés selon l'incidence qu'ils sont susceptibles d'avoir sur les investissements et la croissance dans des secteurs et des régions clés.

Nous nous sommes efforcés avant tout, en examinant ces projets, de restreindre au maximum les formalités administratives qui entourent souvent, semble-t-il, la prise de décision dans le secteur public. Nous avons créé un comité du cabinet spécial pour accélérer le processus. Nous avons diminué les délais concernant les appels d'offres et la passation des marchés et nous travaillerons en étroite collaboration avec des groupes clés du secteur privé pour obtenir leur appui à l'égard de projets susceptibles d'être mis en œuvre rapidement, non seulement au cours des étapes de sélection et d'approbation, mais pendant toute leur réalisation.

La Commission des projets spéciaux de relance, qui se compose de divers fonctionnaires supérieurs, a été créée pour travailler conjointement avec tous les ministères qui participent à ce programme, afin de surveiller son avancement et d'accélérer les choses autant que possible.

En effet, 100 projets doivent être mis en œuvre. Le 1.5 milliard de dollars qui était prévu pour plus tard, au cours de la décennie va être affecté dès à présent à la création d'emplois de façon à accroître la capacité productrice de notre pays et à accélérer sa reprise. Le gouvernement fait tout son possible pour accélérer les choses, du moins sur le plan des formalités administratives. Deux projets importants ont été annoncés aujourd'hui. Mon collègue, le ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais), a annoncé une dépense supplémentaire de 630 millions de dollars, au cours des quatre prochaines années, en vue d'améliorer la qualité de notre garde côtière, ce qui est manifestement un besoin essentiel au sein de notre société. Ce projet aura d'énormes avantages tant sur le plan technologique que sur celui des retombées économiques.

J'ai annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, est disposé à affecter jusqu'à 147 millions de dollars, au cours des quatre prochaines années et aux termes du programme de relance, au renforcement de nos moyens de lutte contre les incendies de forêts à travers le pays, grâce à l'achat d'une vingtaine de CL-215 de Canadair.